



Monsieur Laurent NUÑEZ
Ministre de l'Intérieur
Place Beauveau
75800 PARIS Cedex 08

Paris, le 19 novembre 2025

Objet : Demande urgente d'évacuation de ressortissants palestiniens de Gaza dans le cadre du programme PAUSE - Suites du courrier de février 2025

Monsieur le Ministre,

Je me permets de solliciter votre intervention urgente concernant plusieurs dossiers d'évacuation de ressortissants palestiniens de Gaza que nous suivons depuis avril 2024, et sur lesquels votre prédécesseur, M. Bruno RETAILLEAU, m'avait répondu par courrier en date du 24 février 2025.

MATHILDE OLLIVIER

SENATRICE
REPRESENTANT LES
FRANÇAIS ETABLIS
HORS DE FRANCE

Selon nos informations, plusieurs dossiers auraient reçu de longue date un accord de principe du Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères mais demeureraient bloqués au niveau de votre ministère, alors que certaines de ces personnes ont été officiellement admises dans des programmes nationaux français après une longue procédure d'instruction et de validation. Cette situation est d'autant plus inquiétante que la France a organisé plusieurs centaines d'évacuations depuis l'automne 2023, y compris en octobre dernier pour des étudiants palestiniens, démontrant ainsi la faisabilité opérationnelle de telles opérations.

Dans sa réponse, M. RETAILLEAU indiquait que l'examen de notre requête relevait de la compétence de M. Jean-Noël BARROT, ministre de l'Europe et des Affaires étrangères, et qu'il lui laissait le soin de nous tenir directement informés de la suite qui pourrait y être réservée.

Ces dossiers sont déjà suivis avec attention par le Ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, le cabinet du ministre et les autorités consulaires, notamment à Tel-Aviv et Jérusalem dans le cadre des discussions avec le gouvernement israélien. Cependant, malgré nos échanges répétés avec le MEAE et l'évolution favorable de certains dossiers, notamment pour les admissions au programme PAUSE, des blocages persistent manifestement au moment de procéder aux évacuations et à leur accueil sur le territoire français.

Le cas le plus urgent concerne M. Wesam MOUSA, cinéaste palestinien résidant à Deir al-Balah avec son épouse et leurs cinq enfants. Collaborateur reconnu des institutions françaises depuis 2012, lauréat de la Fabrique des Cinémas du Monde à Cannes en 2015, il a été officiellement admis au programme PAUSE avec un poste confirmé à l'École des hautes études en sciences sociales. Sa famille se trouve dans une situation critique avec l'avancée des forces armées dans sa zone, une précarité désastreuse et l'épuisement de leurs ressources.

Nous portons également à votre attention les situations de M. Ziad MEDOUKH, chevalier de l'ordre des Palmes académiques et première personnalité palestinienne à recevoir cette distinction, de M. Suliman al DERBI, infirmier pour lequel une famille française s'est portée garante, de M. Sameh al QATTA et Mme Sara al QATTA, tous deux liés au programme PAUSE, ainsi que de Mme Alaa AL QATRAWI, poétesse également éligible au programme.

Leur intégration à nos programmes de coopération et les propositions de missions, notamment pour Wesam MOUSA, confirment leurs liens durables avec la France à travers leur collaboration avec nos institutions culturelles, leur reconnaissance par nos programmes officiels ou leur contribution au rayonnement de la francophonie. Nos institutions ont sélectionné et récompensé certaines de ces personnalités et leurs œuvres depuis plus de dix ans. Je sollicite votre intervention afin d'honorer concrètement nos engagements et renforcer la crédibilité de nos dispositifs d'aide et de nos programmes de coopération.

Au regard de l'urgence humanitaire et des engagements déjà pris par la France envers ces personnes, je sollicite également de votre part un éclaircissement des procédures de votre ministère concernant les évacuations liées au programme PAUSE, afin de mieux comprendre la coordination avec le MEAE pour les évacuations depuis Gaza.

Je me tiens à votre entière disposition pour tout complément d'information et vous remercie de l'attention que vous porterez à cette demande qui engage la cohérence et la crédibilité de notre politique d'accueil des personnes en danger.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma haute considération.

Mathilde OLLIVIER

